



NATATION

2026/2027

RAPPEL : LE PORT du BONNET de BAIN est OBLIGATOIRE pour tous les SCOLAIRES.

COTONNE
TEL : 04.77.80.41.23

ville de
Saint-Étienne

4^{ème} PERIODE Du LUNDI 25 JANVIER au VENDREDI 12 MARS 2027

Saint-Etienne, le 1^{er} Septembre 2026

Conseiller Pédagogique Référent ⇒ Frédéric TSCHERTER

DATES	De 9 h 30 à 10 h 15	De 10 h 15 à 11 h	De 13 h 50 à 14 h 35	De 14 h 35 à 15 h 20	De 15 h 20 à 16 h 05
<u>LUNDI</u> 25 JAN 1-08 FEV 1-08 MARS			RIVIERE CAR N°1 à 13 h 20 DIMIER GARNIER Ch. CM1 - 25	JOMAYERE CAR N°1 à 14 h PROST Amandine CE1 - 24	PAILLON CAR N°2 à 14 h 50 EN ATTENTE ? - ?
			RIVIERE CAR N°1 à 13 h 20 CROIZIER Charlotte CM1 - 24	JOMAYERE CAR N°1 à 14 h ANGLADE Maëlle CM1/CM2 - 26	PAILLON CAR N°2 à 14 h 50 EN ATTENTE ? - ?
			NB max autorisé dans le bus : 53	NB max autorisé dans le bus : 55	NB max autorisé dans le bus :
<u>MARDI</u> 26 JAN 2-09 FEV 2-09 MARS			DESCOURS/SOLEYSEL CAR N°1 à 13 h 20 AULIAC/GUYOT/MASSON CP - 40	TARDY CAR N°1 à 14 h ALOUACHE Baya CP - ?	SOLAURE CAR N°2 à 14 h 50 CHARRE Claude CM1 - ?
				TARDY CAR N°1 à 14 h HSSAID Fatima CM1/CM2 - ?	SOLAURE CAR N°2 à 14 h 50 PRADIER Marie CM2 - ?
			NB max autorisé dans le bus : 44	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :
<u>JEUDI</u> 28 JAN 4-11 FEV 4-11 MARS	PAILLON CAR à 9 h EN ATTENTE	JOMAYERE CAR à 9 h 45 PROST Amandine	TARENTAIZE CAR N°1 à 13 h 20 SILLAM Audrey CM1/CM2 - 23	DESCOURS/SOLEYSEL CAR N°1 à 14 h AULIAC/GUYOT/MASSON	RIVIERE CAR N°2 à 14 h 50 DIMIER GARNIER Christine
	PAILLON CAR à 9 h EN ATTENTE	JOMAYERE CAR à 9 h 45 ANGLADE Maëlle	TARENTAIZE CAR N°1 à 13 h 20 CHERMETTE Quentin CM1/2 - 21		RIVIERE CAR N°2 à 14 h 50 CROIZIER Charlotte
	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus : 55	NB max autorisé dans le bus : 48	NB max autorisé dans le bus : 44	NB max autorisé dans le bus : 53
<u>VENDREDI</u> 29 JAN 5-12 FEV 5-12 MARS			TARDY CAR N°1 à 13 h 20 ALOUACHE Baya	SOLAURE CAR N°1 à 14 h CHARRE Claude	TARENTAIZE CAR N°2 à 14 h 50 SILLAM Audrey
			TARDY CAR N°1 à 13 h 20 HSSAID Fatima	SOLAURE CAR N°1 à 14 h PRADIER Marie	TARENTAIZE CAR N°2 à 14 h 50 CHERMETTE Quentin
			NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus :	NB max autorisé dans le bus : 48

PRM : classes qui se rendent à la piscine par leurs PROPRES MOYENS

CAR : classes transportées par les AUTOCARS CHAZOT, 1 rue Marcellin Allard, 42000 ST-ETIENNE, tel : 04-77-95-31-27

RESPECTEZ IMPERATIVEMENT LES HORAIRES NOTES SUR CE PLANNING

Ce PLANNING TIENT LIEU de CERTIFICAT D'ACTIVITE et ATTESTATION de PRISE en CHARGE

En cas de non-participation à une séance pour une raison quelconque, avertir le transporteur, le directeur de la piscine par téléphone et le **CAN PAR MAIL**